

Mini sondage sur le métier de professionnel en dons planifiés

À l'automne 2006, nous avons mené un mini sondage auprès de nos membres. Le taux de réponse a atteint plus de 21% et le profil des répondants s'est avéré similaire à celui qu'on peut extraire de nos bases de données.

Nous avons effectué notre deuxième sondage annuel sur le métier qui nous tient tant à cœur, celui de professionnel en dons planifiés. Nous recevons souvent des demandes au sujet du titre d'emploi habituel des professionnels en dons planifiés, de leurs responsabilités, de leur description de tâches et de la fourchette de leur salaire moyen. En tant que chef de file de cette profession relativement jeune, la CAGP-ACPD^{MD} a aujourd'hui une meilleure connaissance de ces paramètres.

Le plus grand nombre des répondants de ce sondage provenait de la région de Toronto, soit 15 % des répondants. Ils étaient suivis par les répondants de Vancouver et de Montréal, représentant respectivement 7 et 6 % des personnes sondées. Cette ventilation provinciale correspond également à celle que nous donne la base de données des membres de l'association. Voici la ventilation par province du nombre de répondants ayant répondu au sondage, comparée aux informations que contient notre base de données.

PROVINCE	% des répondants	% de la base de données
Ontario	43	41
Colombie-Britannique	20	19
Alberta	12	12
Québec	9	9
Manitoba	6	7
Saskatchewan	3	4
Nouvelle-Écosse	4	5
New Brunswick	1	1
Île-du-Prince-Édouard	0	0
Terre-Neuve	0	1
Hors du Canada	0	0

En tout, 61 % des répondants étaient des femmes. Cette information correspond aux données que nous avons dans notre base de données qui indique que 60 % de nos membres sont des femmes.

En outre, 94 % de nos répondants déclarent avoir une éducation de niveau postsecondaire : 48 % ont un diplôme universitaire, légèrement plus de 21 % ont une maîtrise, 16,7 % ont un diplôme collégial, plus de 8 % un doctorat, une formation universitaire ou un diplôme en droit.

CATÉGORIES D'ÂGE	POURCENTAGE DE RÉPONDANTS PAR CATÉGORIE
Moins de 20 ans	0,36
20 à 29 ans	2,49

30 à 39 ans	17,43
40 à 49 ans	38
50 à 59 ans	30,25
60 à 69 ans	9,6
Plus de 70 ans	1,8

Par comparaison au sondage de 2005, il semble qu'une bonne partie des répondants ont entre 1 et 3 ans d'expérience dans le domaine des dons planifiés.

NOMBRE D'ANNÉES DANS LE DOMAINE DES DONNÉS PLANIFIÉS	POURCENTAGE DE RÉPONDANTS PAR CATÉGORIE	RÉSULTATS DU SONDRAGE DE 2005
Moins de une	8	1
1 à 3	25	31
4 à 6	22	27
7 à 10	21	16
Plus de 10	23	15
Aucune	1	3

Quand on a demandé aux personnes sondées quel titre d'emploi désignait leur fonction, aucun consensus ne s'est dégagé, malgré le fait que nous ayons proposé une liste de plus de cinquante appellations de titres. Curieusement, 12,5 % des répondants disent porter le titre de « directeur général ».

La catégorie de salaire la plus répandue chez les répondants est celle qui va de 45 000 à 54 999 \$.

FOURCHETTE DE SALAIRE	POURCENTAGE DE RÉPONDANTS PAR CATÉGORIE
Moins de 25 000 \$	3
de 25 000 \$ à 34 999 \$	1,5
de 35 000 \$ à 44 999 \$	6
de 45 000 \$ à 54 999 \$	19
de 55 000 \$ à 64 999 \$	15,5
de 65 000 \$ à 74 999 \$	18
de 75 000 \$ à 84 999 \$	13
de 85 000 \$ à 100 000 \$	11
Plus de 100 000 \$	11

Quand on a demandé combien de personnes dans leur organisme étaient affectées à la collecte de fonds et au développement, 24 % des répondants ont indiqué que leur nombre était supérieur à 10, ce qui en fait la catégorie la plus importante. À l'opposé, dans la deuxième catégorie de réponse en importance, 17 % des organismes représentés ne comptent que sur un seul employé pour leurs collectes de fonds et leur développement.

Par ailleurs, 37 % des répondants disent qu'un employé au sein de leur organisme réalise certaines activités reliées aux dons planifiés : 47 % de ces employés consacrent entre 1 et 24 % de leur temps à des activités en lien avec les dons planifiés. D'autre part, 16 % de nos membres ont indiqué que personne au sein de l'organisme pour lequel ils travaillent n'était affecté à des tâches en lien avec les dons planifiés. Les résultats de ce sondage auprès des membres reflètent donc bien les données comprises dans notre base de données selon laquelle 20 % de nos membres se définissent comme étant des conseillers professionnels.

À peine plus de la moitié des répondants ont indiqué qu'il n'y a pas au sein de leur organisme d'employé affecté exclusivement aux dons planifiés et 26 % des répondants ont rapporté qu'il y avait une personne responsable des dons planifiés. Ces statistiques sont étonnantes si l'on considère que la majorité de nos membres consacrent un très petit pourcentage de leur temps aux dons planifiés dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

Ce mini sondage avait pour objectif l'approfondissement de nos connaissances concernant le métier de professionnel en dons planifiés et la définition qui en est faite au Canada. Nous en savons maintenant davantage, notamment sur l'éventail des salaires moyens et la quantité de temps consacrée aux dons planifiés. Aucun consensus n'est toutefois ressorti concernant l'appellation de l'emploi. Il serait intéressant de répéter ce mini sondage à des intervalles de plusieurs années pour constater l'évolution de la situation.

Les résultats de ce second sondage annuel auprès des membres fournissent au Comité des relations avec les membres des informations utiles concernant les orientations à privilégier en 2007 en vue d'améliorer les services offerts aux membres. Le comité mettra notamment l'accent sur la communication avec les membres et l'affichage d'informations sur le nouveau site Web dont la sortie est très attendue. Caractérisé par la convivialité et une toute nouvelle présentation, ce site mettra à la disposition des membres un ensemble de ressources additionnelles, des informations très étoffées dans la section réservée aux membres ainsi que des fonctions, comme des babillards et des mécanismes de sondages électroniques. Nous anticipons avec impatience l'annonce de la participation de nouveaux partenaires qui nous permettront d'augmenter de façon substantielle, au cours de l'année qui vient, les avantages liés à l'adhésion à l'association.

Nous espérons qu'un plus grand nombre de membres renouvelleront leur adhésion à la CAGP-ACPD^{MD} pour l'année 2007-2008. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé aux travaux du Comité national des relations avec les membres. Nous croyons que nos membres constateront d'emblée la grande utilité des outils, nouveaux ou améliorés, que nous mettrons à leur disposition en matière de dons planifiés.